

PERSONNEL DU LABORATOIRE DE BIOCHIMIE

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL
MONSIEUR LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
DU CHUFF

Objet : préavis de grève

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de la réponse du Directeur Général Adjoint à Monsieur Césaire, chef du pôle de Biologie Pathologie.

Cette réponse démontre bien la volonté délibérée de ceux qui décide, d'ignorer la réelle souffrance au travail du personnel (qui a amené une saisine de l'ARACT), de passer outre et de ne même pas respecter les décisions prises, notamment celles entre bureau de pôle, DRH et le laboratoire de Biochimie.

Enlever un ETP permanent à la veille :

- de la période des vacances qui ne seront pas remplacées, (personne n'a été formé pour le remplacement en Biochimie),
- du transfert des analyses du laboratoire de Médecine Nucléaire de Clarac suite à sa fermeture,
- de l'occupation du disque du Système Informatique de Laboratoire (Alpha S) actuellement à 95%, avec une projection de saturation à la mi-août, (pour mémoire, souvenez vous de la coupure d'août 2008)

est vécu comme un acharnement contre le personnel de Biochimie .

La collègue qui est passée en statut 31 lors de la 1^{ère} négociation l'a été, bien qu'elle ne remplissait pas les conditions, justement par le fait qu'elle avait été mise en renfort d'une manière permanente (et non en remplacement d'absence) et qu'il existe 2 postes vacants en Biochimie. C'est pour ces mêmes raisons, que son passage en statut 31 a été à nouveau validé lors de la négociation entre le comité de grève, les organisations syndicales et la Direction le jeudi 24 juin 2010.

Dire maintenant que « *un agent qui avait pourtant une courte ancienneté au sein du CHU, a été placé en statut 31, statut permanent, pour assurer des remplacements au sein du pôle* » est un non-sens (puisque les remplacements doivent être assurés par les agents statut 40, et que toutes les négociations ont portés justement sur le règlement de la situation des faux 40) est une réelle provocation.

Pour ces raisons, le personnel de Biochimie, soutenu par la CGTM-Santé, est contraint d'utiliser la seule arme qui lui reste. Aussi, nous vous demandons de considérer ce courrier comme un préavis de grève non limitée reconductible.

Recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Fort de France le 2/07 /2010

Le Personnel

CGTM-Santé